

L'ASSURANCE MONT-ROYAL

Compagnie Indépendante (Incendie)

Bureaux : 1720 rue Notre-Dame

Coin St-François-Xavier, MONTREAL
 RODOLPHE FORGET, Président.
 J. E. OLIVANT, Jr., Gérant-Général.

Assurances

BANQUES CANADIENNES vs COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE

Par M. W. J. Bell, de Guelph, gérant de District de la Federal Life Assurance Company

En sollicitant pour obtenir de nouveaux assurés, chaque membre de cette association (Life Underwriters Association) entend régulièrement faire cette objection que les compagnies d'assurance-vie ne peuvent pas donner et ne donnent pas autant d'avantages pour l'argent placé que nos banques canadiennes, et beaucoup de personnes croient aussi que les garanties offertes par les premières ne valent pas celles données par les dernières.

Quant à la simple question de "placement," vous savez tous très bien que c'est une grosse injustice de comparer les bénéfices payés par une banque à ceux payés par une compagnie d'assurance-vie, car la banque ne prend aucun risque de mortalité. On dépose de l'argent dans une banque sous la convention que cet argent peut être retiré à une date subséquente, avec les intérêts composés à 3% par an. Si un déposant meurt, il n'existe aucune clause pourvoyant à une indemnité pour décès. L'argent placé est simplement remboursé aux héritiers du déposant, avec les intérêts accumulés, et la transaction est terminée.

Si un déposant place fidèlement et régulièrement \$100 chaque année, dans une de nos banques pendant une période de 17 ans, il aura à son crédit, y compris les intérêts, la somme de \$2,266; mais, ne l'oubliez pas, pour accumuler cette somme, le déposant doit non seulement être très régulier dans ses paiements, mais il doit vivre et nous savons tous qu'à l'âge de 35 ans, les probabilités que cet homme ne vivra pas encore pendant 17 ans, sont de 40 sur 100. Si le même individu prenait une police de dotation à 20 ans, police sans participation pour cette somme de \$2,266, pour laquelle la prime s'élèverait à la même somme de \$100 chaque année, dans dix-sept ans la position de cet homme serait identiquement la même dans la compagnie d'assurance que dans la banque. Mais en cas de décès dans une année intermédiaire combien ses héritiers toucheraient plus d'argent, puisque la compagnie d'assurance paierait immédiatement le plein montant des \$2,266. Pour des hommes d'assurance, tout autre commentaire est inutile, et, comme vous le savez tous, d'autres plans d'assurance fournissent des

COMPAGNIE MONTREAL-CANADA.

d'Assurance contre l'Incendie

Ci-devant

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DE LA CITE DE MONTREAL.

ÉTABLIE EN 1859

Capital autorisé - - - - \$1,000,000.00

Actif net excédant - - - - 480,000.00

Dépôt au gouvernement du Canada pour la garantie des porteurs de polices - - - - 60,000.00

Sinistres payés à date - - - - 888,021.10

Cie indépendante. Taux modérés.

J. B. LAFLEUR. - - - - Président

BUREAU PRINCIPAL :

59 rue St-Jacques, Edifice "La Presse"

MONTREAL

On demande des agents pour les localités non représentées.

Assurance

CONTRE LES VOLEURS

BRIS de GLACES

COMMERCIAL BURGLARY & PLATE GLASS INSURANCE CO.

Bâtisse New York Life, Phone, Main 2367
 ISIDORE CREPEAU, Gérant,

Sun Life Assurance Company of Canada

Bureau Principal, - MONTREAL

L'homme habile à prendre des assurances et qui veut conduire son affaire d'une manière strictement honnête et honorable, a une excellente occasion de le faire dans cette Compagnie "Prospère et Progressive." Ecrivez au Surintendant des Agences à Montréal.

CAPITAL AUTORISÉ - \$500,000

La Compagnie Equitable d'Assurance Mutuelle

Contre le Feu.

BUREAU : 160 rue St. Jacques.

S. T. WILLETT, Président.
 F. GAUTHIER, Gérant.

LA CANADA LIFE A PAYÉ

en 1905, aux détenteurs de polices ou à leurs représentants : : : : :

\$3,272,000

contre des paiements similaires de

\$4,954,000

faits par les vingt-et-une autres compagnies Canadiennes.

(ÉTABLIE 1855)

The Phoenix Insurance Company OF BROOKLYN

TOTAL DE L'ACTIF - - \$7,112,413.30

Robert Hampson & Son, Agents,
 89 rue St-Sacrement, Montréal

WESTERN

Assurance Co.

Compagnie d'Assurance contre l'Incendie et sur la Marine

INCORPORÉE EN 1851

ACTIF, au-delà de - - - \$3,570,000

REVENU pour 1906, au-delà de 3,609,000

Bureau Principal: TORONTO, Ont
 Hon. Geo. A. Cox, Président.

W. R. BROCK, Vice-Président.

W. B. MEKLE, Gérant-Général.

C. C. FOSTER, Secrétaire.

Succursale de Montréal :

189 rue Saint-Jacques.

ROBT. BICKERDIKE, Gérant

COMPAGNIE D'ASSURANCE

(CONTRE L'INCENDIE)

MANITOBA

Polices garanties par la Liverpool & London & Globe Insurance Company.

Pour Agences, s'adresser au Bureau-Chef :

112 rue St. Jacques, Montréal.

E. S. CLOUSTON, Ecr., Président.

J. GARDNER THOMPSON,

Vice-Président et Directeur Gérant.

WM. JACKSON, Secrétaire.

J. W. BINNIE, Assistant-Secrétaire.

La Cie d'Assurance sur la Vie

"METROPOLITAN"

Incorporée par l'état de New-York.)

ACTIF : \$176,000,000.00

Le nombre des Polices 9,019,137 en vigueur, est plus élevé que celui de toute autre compagnie sur le continent d'Amérique.

En 1906 la "Metropolitan" a fait, en Canada, des opérations d'assurance au chiffre de \$15,334,576 répartis en 86,764 polices d'assurance.

Les Contrats d'assurance de la Compagnie sont rédigés et écrits en langue française et en langue anglaise.

La Compagnie a, dans la province de Québec, un service d'au moins 500 agents canadiens, experts à expliquer les avantages de l'ASSURANCE SUR LA VIE.

De plus son dépôt réel au Gouvernement du Canada, pour protéger les Assurés, est de plus de \$3,400,000.